

Comment et où, les révisions et/ou modifications des FDS sont-elles communiquées ?



Vous êtes ici:

[EDQM FAQs](#) / [FAQ de l'EDQM en français](#) / [QUALITÉ ET SÉCURITÉ](#) / Comment et où, les révisions et/ou modifications des FDS sont-elles communiquées ?

Réponse:

Si la révision/modification entraîne une modification de la classification de danger (section 2), une nouvelle version est générée avec une nouvelle date de publication, de modification et de remplacement.

Les modifications apportées à une FDS qui n'entraînent pas de modification de la classification de danger sont détaillées dans la section 16 de la FDS. Le numéro de version reste le même.

L'EDQM met également à disposition de ses utilisateurs une [liste cumulative des classifications](#) révisées (en anglais uniquement).